

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Calmette
Albi (81)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0810379X_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Calmette
Albi (81)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0810379X_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Laure HITON	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école maternelle publique Calmette est localisée au 1 rue de Metz dans le centre-ville d'Albi (81). Cet établissement accueille 82 enfants âgés de 3 à 6 ans.

L'école maternelle, propriété de la ville d'Albi, s'étend sur une surface d'environ 1815 m² qui comprend :

- quatre bâtiments sans étage ou avec un étage, dont trois ont été construits à l'origine sur vide sanitaire. A la suite de la réfection d'une partie de l'ETS, les vides sanitaires ont été partiellement comblés.
- des espaces extérieurs entièrement recouverts d'enrobé ou de béton.

Lors de la visite, la présence d'un jardin pédagogique en dehors des limites de l'ETS (sur la parcelle voisine à l'Ouest de l'ETS) a été relevée. Ce jardin est fréquenté ponctuellement par les enfants de l'ETS.

Au total, l'ETS accueille 82 enfants et ne comporte pas de logement de fonction.

Aucun signe de pollution n'a été relevé lors de la visite. L'ETS est en bon état général.

Résultat des études historiques et documentaires

Cette école maternelle est visée par un diagnostic de sols de la démarche nationale « Etablissements sensibles » du fait de sa superposition supposée avec un site inventorié dans la base BASIAS, référencé MPY8106045 et qui correspond à un atelier de mécanique générale.

L'étude historique a montré qu'il était en réalité situé à 950 m au Sud-Est de l'ETS et n'est donc pas superposé à l'ETS.

D'autres sites BASIAS sont recensés aux alentours de l'ETS : ces sites ne sont pas retenus comme pouvant influencer la qualité des milieux au droit de l'ETS en raison de leur typologie (petits ateliers) et/ou de leur distance à l'ETS (DLI, pressing, imprimerie, chaudronnerie..., à plus de 70 m de l'ETS).

De plus, une ancienne cheminée industrielle a été repérée lors de la visite à 70 m de l'ETS. Aucune information concernant l'activité liée à cette cheminée n'a été

retrouvée.

Résultat des études géologiques et hydrogéologiques

La nappe présente au droit de l'ETS est la nappe des alluvions du Tarn. L'ETS se situe dans le méandre du Tarn. Le sens d'écoulement des eaux souterraines au droit de l'ETS ne peut donc être déterminé.

Les données sur les eaux souterraines disponibles dans la Banque de Données du Sous-Sol dans le secteur de l'ETS indiquent des venues d'eau peu profondes entre 4 et 8 m de profondeur.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle utilisant un jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels a été retenu du fait de la présence d'une ancienne cheminée industrielle à 70 mètres de l'ETS, dont les fumées ont pu influencer la qualité des sols superficiels du secteur par des dépôts de poussières. Les terres du jardin pédagogique (non constituées exclusivement de terreau) ont donc pu être influencées par ces émanations.

Les deux autres scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

Aucun site BASIAS ayant manipulé ou stocké des substances volatiles n'a été répertorié dans les environs proches de l'ETS. Ce scénario n'est donc pas retenu.

- l'ingestion d'eau par les enfants :

Le réseau d'eau potable de l'ETS ne traversant pas de terrains potentiellement influencés par d'anciennes activités, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence de l'ancienne cheminée industrielle repérée dans le secteur de l'ETS sur les sols du jardin pédagogique, nous proposons que l'école maternelle Calmette (n°0810379X) fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne les sols superficiels du jardin

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Ecole maternelle publique Calmette – Midi-Pyrénées, Département du Tarn, Albi (81000)
Note de Première Phase (NPP) N° 0810379X_RNPP*

pédagogique (1 échantillon).

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Calmette
Albi (81)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0810379X_RT2

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Calmette
Albi (81)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0810379X_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Marjorie LELIEVRE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle publique Calmette est localisée au 1 rue de Metz dans le centre-ville d'Albi (81). Cet établissement accueille 82 enfants âgés de 3 à 6 ans.

L'école maternelle, propriété de la ville d'Albi, s'étend sur une surface d'environ 1815 m² qui comprend :

- quatre bâtiments sans étage ou avec 1 étage, dont trois ont été construits à l'origine sur vide sanitaire. A la suite de la réfection d'une partie de l'ETS, les vides sanitaires ont été partiellement comblés.
- des espaces extérieurs entièrement recouverts d'enrobé ou de béton.

De plus, la présence d'un jardin pédagogique en dehors des limites de l'ETS (sur la parcelle voisine à l'Ouest de l'ETS) a été relevée. Ce jardin est fréquenté ponctuellement par les enfants de l'ETS.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence une ancienne cheminée industrielle à 70 m de l'ETS (les recherches historiques n'ont pas permis d'établir à quelle activité était reliée cette cheminée). Ainsi, il a été conclu à des potentialités d'exposition par :

- ingestion de sol par les enfants de l'ETS au niveau du jardin pédagogique.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur le milieu « sols superficiels » au droit de l'ETS. Les substances recherchées sont les substances susceptibles d'avoir été présentes dans les retombées atmosphériques de la cheminée (métaux, hydrocarbures et HAP).

Les investigations ont été réalisées conformément au programme défini à l'issue de la phase 1.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM,

ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations menées ont montré la présence de certains métaux au droit du jardin pédagogique à des teneurs supérieures aux valeurs prises en référence dans les sols superficiels (échantillons témoins hors site). L'interprétation de ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol, montre que les teneurs mesurées ne posent pas de problème.

Ainsi, la qualité des sols au droit du jardin pédagogique ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Néanmoins, la présence d'une ancienne cheminée industrielle identifiée à 70 m de l'ETS, dont les retombées atmosphériques ont potentiellement influencé la qualité des sols superficiels au droit de l'école maternelle, doit être prise en compte. Dans la configuration actuelle de l'établissement, les sols ne sont pas accessibles aux enfants (présence d'enrobé ou de béton sur la totalité des cours extérieures).

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de **l'école maternelle Calmette à Albi (ETS n°0810379X) en catégorie « catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

